

BAC PRO MAINTENANCE DES VÉHICULES

OPTION B VÉHICULES DE TRANSPORT ROUTIER

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le diplômé recherche la panne en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés.

Le diagnostic, largement informatisé, se fait sur ordinateur, avec un logiciel spécialisé qui localise, sur schéma, l'endroit possible de la panne.

Il réalise les réparations : démonte et répare des pièces défectueuses, effectue les réglages conformément aux données du constructeur.

COMPÉTENCES VISÉES

- Participer à des opérations de maintenance périodique et corrective.
- Réceptionner et restituer le véhicule.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Mécanicien en maintenance véhicule de Transport Routier.
- Technicien de maintenance.
- Contrôleur technique.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème) pour une entrée en Seconde de Baccalauréat professionnel.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 1 à 2 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel sur 3 ans : 1890h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Albert Grégoire - 16800 SOYAUX

Tel : 05.45.38.63.63

Contacts : Isabelle FORGERON, Olivier FOLIO

Animateurs pédagogiques

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Maintenance des Véhicules, option B
- BTS Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

• Réussite aux examens :	90,00 %
• Taux d'insertion :	80,00 %
• Taux de poursuite d'étude :	20,00 %
• Taux de rupture :	se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

